



Crédits photo: Token Provenance. Impression numérique, cadre bois teinté, lampe LED. Sophie Auger, 2021.

Sophie Auger *L'image indélébile*

résidence de recherche

www

3 mai au 11 juin 2022

www.sophieauger.com

Nous accueillons Sophie Auger en résidence de recherche dans notre centre de documentation du 3 mai au 11 juin 2022. Sophie Auger s'intéresse à l'impact des jetons non-fongibles (*non-fungible tokens*, ou NFTs) sur l'expérience d'une oeuvre d'art ainsi que sur la notion d'archive et de provenance. Elle travaille à représenter les effets de cette nouvelle technologie sur notre interprétation de la valeur des œuvres.

Son projet de recherche à LA CHAMBRE BLANCHE se divise en deux volets. Le premier porte sur l'idée d'image indélébile et sur la notion d'unicité dans le marché du cryptoart et le deuxième concerne l'analyse de l'expérience de l'oeuvre d'art cryptographique. L'expérience du NFT se fait par l'intermédiaire d'un écran ; le matérialiser ne produirait qu'un dérivé de son original.

Sur la blockchain, rien ne peut être effacé. Ce qui y est téléversé devient permanent. Les NFTs sont pour la plupart des images (JPEG, GIFs, vidéos) qui existent uniquement dans le contexte de leur transaction sur le marché du cryptoart. Le contenu de ce qui constitue jusqu'à maintenant l'histoire de l'art cryptographique a peu à voir avec l'image, et tout à voir avec sa valeur marchande. Avec les NFTs, l'oeuvre est un dérivé de son archive.

Le but de son projet de résidence est tout d'abord d'établir un dialogue avec les pratiques d'artistes et théoriciens dont l'approche est similaire à la sienne à travers une recherche dans le centre de documentation. L'intention de Sophie Auger avec cette recherche est de situer le NFT dans un discours théorique plus large pour proposer une interprétation de cette très récente technologie au-delà de sa portée économique. La création d'un dialogue historique entre les discours passés et contemporains servira également à déterminer la manière dont le NFT peut défier les notions traditionnelles d'originalité et de reproduction. Toute image, qu'elle soit originale ou reproduite, lorsqu'authenticifiée comme jeton non-fongible sur la blockchain, est automatiquement considérée comme unique.

Sa proposition de recherche se situe dans une intention de développer une analyse critique de ce système de dissémination de l'image au profit de sa transaction et dans la tentative d'approfondir les questionnements qui animent sa pratique artistique récente. Le marché du NFT est en quelque sorte une extension et une essentialisation hypercapitaliste du marché de l'art traditionnel. Cependant, bien que le contexte soit similaire, les conceptions de la valeur de l'oeuvre et de son archive sont changeantes. Ce sont ces notions en transformations qu'elle souhaite déterminer et restituer au centre du discours sur le NFT.

Sophie Auger est une artiste de Québec qui vit au New Jersey. Son travail vise à déconstruire diverses technologies de diffusion de l'image en opérant à travers écrans et projecteurs, lieux de diffusion et marchés de l'art. Par l'installation vidéo, la publication et l'expérimentation sur la blockchain, elle questionne les systèmes d'attribution de valeur (symbolique et monétaire) aux images. Sophie détient un baccalauréat en Studio Arts de Concordia et une maîtrise en Design de Rutgers Mason Gross School of the Arts.

-30-

Source LA CHAMBRE BLANCHE
Carol-Ann Belzil-Normand
418.529.2715 | com@chambreblanche.qc.ca



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

